MethAlcyon

CAHIER D'ACTEUR

Les Scientifiques du CSNM réfutent le bien fondé de ce projet

Date 29/06/2025

Le Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable (CSNM, https://www.cnvmch.fe/csnm), constitué de 31 scientifiques renommés et parfaitement indépendants, réfute le caractère positif de ce projet. Si cette concertation en est vraiment une, alors elle doit leur permettre de venir démontrer les points suivants devant les décideurs:

- « Neutralité carbone » ne veut pas forcément dire « neutralité climatique » : la méthanisation émet entre 3 et 5 fois plus de GES que l'utilisation du Gaz Naturel en France

- Telle qu'elle se développe, la méthanisation en France consiste à créer du néo-méthane qui n'aurait pas existé sans ces usines : ce ne sont plus des déchets mais des cultures dédiées (intermédiaires et alimentaires) et ce méthane se comporte comme du méthane fossile

- La très faible énergie développée par la biomasse fait de la méthanisation l'énergie la moins efficace de tous les approvisionnements connus : son Taux de Retour Energétique est très faible, probablement inférieur à 1, il est donc injustifiable de développer cette filière

- La méthanisation appauvrit les sols, leur biodiversité et donc leur fertilité. Cet effet ne sera mesurable que sur des temps suffisamment longs, sans retour en arrière possible en moins de 50 ans, et dépendant de l'énergie délivrée

- La souveraineté alimentaire de la France, déjà questionnée aujourd'hui et impactée par de multiples effets, souffrira de la méthanisation. Puisque déjà plus d'une SAU de département français sert aujourd'hui à méthaniser des cultures dédiées (370 000 ha, chiffre FranceAgriMer 2023)

- Alors que plus de 2000 méthaniseurs sont en service, représentant moins de 6% de la consommation de gaz naturel, cette dernière ne cesse d'augmenter. C'est une fuite en avant consommatrice sans but de modération

- La méthanisation représente des risques physiques, sanitaires et financiers, en premier lieu pour les agriculteurs eux-mêmes

- Les pollutions airs-sols-eaux dues à la méthanisation sont avérées et ne peuvent être évitées dans son mode de fonctionnement actuel. Plus de 650

accidents relevés, il y a eu au moins une pollution aquatique par mois depuis 2020

- L'écocidité de la méthanisation est avérée : champignons et micro-organismes des sols, leur biodiversité, insectes, poissons, crustacés, mollusques, vers de terre, … tous sont affectés

- L'accidentologie en hausse de la méthanisation, est passée de moins de 6 accidents par an pour 1000 méthaniseurs avant 2015, à plus de 40 (plus de 7 fois plus !) depuis 2015. Ceci est dû à un subventionnement hors normes en regard de l'énergie délivrée, et des modifications règlementaires tendant à l'autocontrôle en mode « juge et partie »

- Les subventions représentent i) pour la construction des méthaniseurs, en moyenne plus de 1 000 000 € par emploi direct créé (plus de 2 Mds d'€ minimum au total) et ii) au rachat du gaz, la somme non soutenable de plusieurs dizaines de Mds d'€ chaque année si la filière atteint ses objectifs annoncés (soit seulement 200 TWh annuels, même pas la moitié de la consommation de gaz naturel !)

- Les émissions variées tout le long de la chaîne de production sont avérées et sanitairement impactantes : composés organiques volatiles (plus de 50 dont des molécules cancérigènes), métaux lourds, bactéries antibiorésistantes (plus de 30 espèces), résidus médicamenteux, nano- et micro-plastiques, pathogènes divers et dangereux, modifications génétiques bactériennes, PFAS …

- Les CIVEs ne sont pas des CIPANs, puisque les nitrates reviennent dans les digestats et que le rôle des premières consiste à renvoyer en permanence du CO2 vers l'atmosphère lorsque les secondes le séquestre dans le sol.

- On observe le développement de gènes et bactéries antibio-résistantes dans les réacteurs et les digestats, ainsi que des propagations horizontales de gènes. Ces entités sont augmentées par la présence de nano- et micro-plastiques.

- Des plantes génétiquement modifiées sont envisagées comme intrants de méthanisation à des fins d'augmentation de production. Comment assurer l'innocuité de ces ajouts ?

- Les plus grosses structures méthanisantes sont les plus accidentogènes. Ce sont généralement des injecteurs gérés par des grands groupes de l'énergie.

- Les subventions à la méthanisation ne profitent pas aux agriculteurs vertueux et de tailles modestes pratiquant une agriculture durable, mais aux multinationales de l'énergie et aux systèmes agricoles intensifs (cultures et élevages), délétères pour les sols et la souveraineté alimentaire à long terme. Leur attribution correspond à un système injuste.

- Les équilibres financiers sont très précaires. Les cessations d'activités sont nombreuses.

Sincèrement Le CSNM

MethAlcyon

Avis au projet de méthaniseur Méthalcyon, situé sur la commune de Mondragon (84)